



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Archiviste, chargé(e) de mission

Direction : Administration pénitentiaire

Affectation : Service national du renseignement pénitentiaire

Statut : contractuel

Informations générales

Corps / Grade :	Agent catégorie A	
Domaine fonctionnel RMFP :	/	
Emploi-référence RMFP :	/	
Groupe IFSE :	/	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	6 mois ou plus	

Localisation administrative et géographique

Direction de l'administration pénitentiaire, 35 rue de la Gare PARIS 75019

Description du poste

Vos activités principales

Ce poste d'archiviste, chargé(e) de mission, s'adresse aux candidats ayant suivi un cursus universitaire ou une formation supérieure en archivistique (master) et qui souhaitent avoir une première expérience professionnelle dans la création d'un plan de classement numérique.

Dans la perspective d'un changement numérique du SNRP et d'un accompagnement nécessaire de son personnel, les missions confiées à l'agent auront pour objectif de concevoir une architecture de conservation et d'organisation de l'ensemble des documents numériques produits par le SNRP. Ses missions peuvent se décliner comme suit :

- Procéder dans un premier temps à un état des lieux de l'existant numérique (recenser l'ensemble des documents et les localiser)
- Identifier ce qui peut être éliminé ou versé dans Axone, système d'archivage électronique du ministère de la justice
- Préparer et procéder aux éliminations et versements
- Proposer un plan de classement et de définition des droits d'accès (système de classification capable d'assurer la conservation de l'ensemble des documents du Service, de faciliter les recherches et d'éviter les doublons)
- Réorganiser l'arborescence et les dossiers en application du plan de classement

L'agent exercera ses missions sous le pilotage de la conseillère juridique du Service et sera également sous la tutelle du département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice, chargé du contrôle scientifique et technique sur les archives publiques.

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au secret de la Défense nationale

OUI

NON

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation au secret de la défense nationale préalable à sa prise de fonction conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la Défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 9 août 2021.

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 6 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Les activités du service :

Service de renseignement au sens de l'article L. 811-4 du code la sécurité intérieure depuis le 1er février 2017, le service national du renseignement pénitentiaire est constitué d'un échelon central au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, des dix cellules interrégionales du renseignement pénitentiaires (CIRP) au sein des directions interrégionales des services pénitentiaires, des délégations locales au renseignement pénitentiaire dans les établissements et des cadres référents du renseignement pénitentiaire au sein de SPIP.

Depuis le 15 juin 2019, le renseignement pénitentiaire, restructuré sous forme de service à compétence nationale, est placé sous l'autorité hiérarchique directe du directeur de l'administration pénitentiaire. Dès lors, l'échelon central du service du renseignement pénitentiaire est chargé d'animer et de superviser, au niveau national, les actions des unités déconcentrées du renseignement pénitentiaire.

Le renseignement pénitentiaire repose sur la collecte, le traitement et la diffusion de renseignement en lien avec les politiques nationales de lutte contre le terrorisme, de lutte contre la criminalité ainsi que contre les mouvances extrémistes violentes. Le SNRP dispose également d'une compétence exclusive au sein de la communauté française du renseignement en matière de sécurité pénitentiaire. Sous des finalités encadrées de prévention contre le terrorisme, de prévention contre la criminalité et la délinquance organisées, et de prévention contre les évasions, de maintien de la sécurité et du bon ordre dans les établissements pénitentiaires, le SNRP concourt à la politique publique de renseignement.

Le service à compétence nationale élabore la politique nationale du renseignement pénitentiaire, traduite dans sa doctrine, dont il garantit l'application par son réseau. Par ailleurs, il centralise la gestion du recueil, du traitement et de la conservation du renseignement répondant à ses finalités et en lien avec les personnes détenues ou suivies en milieu ouvert. Ces informations peuvent provenir de sources humaines, techniques, partenariales, ouvertes ou fermées.

Composition et effectifs du service

Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Votre hiérarchie

Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Vos interlocuteurs métiers

Le statut de service de renseignement ne permet pas une description plus détaillée.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
Profil formé en archivistique avec ou sans expérience professionnelle	Maîtrise des outils bureautiques	Réactivité
Maîtrise du cadre législatif et réglementaire de la gestion des archives	Capacité de pilotage, d'organisation et d'anticipation	Autonomie
Maîtrise de la gestion des archives traditionnelles et électroniques	Capacité à travailler en transversalité	Discrétion
Maîtrise de la rédaction de bordereaux de versement et d'élimination		Rigueur
Maîtrise de l'identification, de l'évaluation et de la sélection des archives		Bonnes qualités relationnelles

Informations complémentaires

Le statut de service de renseignement ne permettant pas une description plus détaillée des missions évoquées précédemment, vous pourrez adresser un message à l'adresse ci-dessous pour plus de précisions.

Organisation de travail : la durée du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine.

Restauration : restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Lettre de motivation et CV à adresser à :		
Rh-ba.dap-snrp@justice.gouv.fr		